



Le 62PONGISTE.NET

Revue du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

NOS PARTENAIRES



N° 37 – Mars 2009

SOMMAIRE

- 1 *L'Assemblée générale de la F.F.T.T.*
- 2 *Le C.N.D.S. 2009*
- 3 *La 2^{ème} étape du Grand Prix des Jeunes du Crédit Agricole*
- 4 *L'échelon départemental des Finales par classement*
- 5 *Des formations d'arbitres et de Juges-arbitres*
- 6 *Les championnats de France Universitaires*
- 7 *Le Tennis de Table Sport adapté peut participer aux JO 2012*
- 8 *Explication des futurs classements du Tennis de Table*
- 9 *Mais où se trouve la compétence « sport » dans les méandres ministériels ?*
- 10 *Nos rendez-vous en Avril 2009*

1- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE

Après le rejet du budget prévisionnel de la Fédération Française de Tennis de Table le 14 décembre 2008, par les délégués des Ligues et Comités, (ce budget prévoyait une augmentation échelonnée entre 20 et 44%) de la part fédérale des licences) une nouvelle Assemblée générale a été convoquée le dimanche 22 mars 2009 à BOURGES (18) pour tenter de trouver un compromis et doter la F.F.T.T. d'un budget pour la saison 2009/2010.

Les délégués étaient invités à se réunir avant l'Assemblée générale pour réfléchir aux moyens de développer le Tennis de Table au niveau fédéral et la façon dont la F.F.T.T. pourrait accompagner les Ligues, Comités et clubs dans ce développement. Quatre groupes ont été constitués pour travailler chacun sur un thème lié au développement.

De nombreuses « fiches actions » ont été rédigées et seront disponibles pour les Ligues, Comités et clubs qui souhaitent s'engager sur la voie du développement de notre sport.

La restitution du travail du samedi après-midi a eu lieu le dimanche matin après le discours volontariste du Président Alain DUBOIS qui a plaidé pour que les délégués présents donnent les moyens de son développement à la Fédération Française de Tennis de Table.

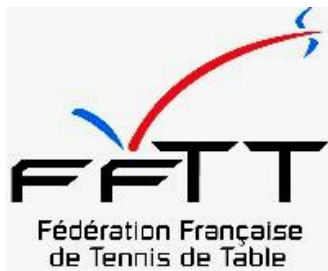
Un nouveau budget prévisionnel a donc été présenté avec une augmentation de la part fédérale des licences de l'ordre de 4,5% (inflation 3% et rattrapage 1,5%) et une part fixe d'un euro sur toutes les licences afin d'affecter à la ligne budgétaire développement la somme de 180 000 €.

Ce budget prévisionnel équilibré à 5 045 400 € a été largement rejeté par l'Assemblée générale.



L'Assemblée disposait de 9519 voix pour les 11 336 possibles réparties de la façon suivante :

Ligues : 5321 voix pour 5810 possibles
Comités : 4198 voix pour 5546 possibles



Résultats du vote :

Nombre de voix de l'Assemblée :	9519
Nombre de bulletins dans l'urne :	9489
Abstention :	30
Nombres de bulletins blancs :	134
Suffrage valablement exprimés :	9355
OUI :	3991 => 42,66%
NON :	5364 => 57,34%

Le budget a été rejeté.

Les délégués des CD62, CD59 et de la Ligue du Nord/Pas-de-Calais ont voté contre malgré la conviction qu'il faut un budget pour amplifier le développement et la communication de la FFTT, mais il aurait fallu prévoir une recette sans toucher aux licences promotionnelles qui sont l'une des armes essentielles de notre développement.

Cette proposition a été expliquée au Président Alain DUBOIS bien avant l'Assemblée générale, mais le Comité directeur du samedi 21 mars n'a pas voulu revenir sur la décision qu'il avait prise en février.

Le Comité directeur fédéral est désavoué et la Fédération Française de Tennis de Table n'a pas de moyens pour son développement, mais n'est il pas de la compétence des échelons le plus proche du « terrain » (les clubs, Comités et Ligues ?)

Adrien DODU, Trésorier adjoint présente alors le plan B, un budget prévisionnel équilibré à 4 865 400 € (retrait de la ligne budgétaire « part des licences affectée au plan de développement) et les délégués votent à nouveau.

Résultats du vote :

Nombre de voix de l'Assemblée :	9519
Nombre de bulletins dans l'urne :	9477
Abstention :	42
Nombres de bulletins blancs :	136
Suffrage valablement exprimés :	9341
OUI :	7156 => 76,61%
NON :	2195 => 23,39%

Pour ce qui est du Comité du Pas-de-Calais, nous allons continuer d'appliquer notre plan de développement 2008/2012 et je suis persuadé que les clubs de notre département relèveront le défi des 5000 licenciés en fin d'olympiade, par des actions tous azimuts, mais principalement dirigées vers les jeunes joueurs et joueuses les publics « non traditionnels » et l'augmentation du nombre de clubs.



Alain DUBOIS, Président de la F.F.T.T.





La campagne C.N.D.S 2009 est terminée, tout au moins pour les phases « explication » et « rédaction », maintenant les services vont procéder à la phase « instruction » puis viendra celle des dotations.

Beaucoup de changement ont eu lieu cette année, mais grâce aux services départementaux de la D.D.J.S, la campagne d'information dans les territoires s'est révélée très efficace.

Cette année, le concept « Tête de réseau » est entré en vigueur et de nombreux clubs qui d'habitude faisaient un dossier directement au C.N.D.S., le font désormais par l'intermédiaire du Comité.

Cette action ne concerne que les clubs qui emploient un B.E. salarié du Comité pour animer et développer leur école de Tennis de Table.

Dès que nous avons eu les directives concernant cette action fondamentale pour la sauvegarde de l'emploi au CD62TT (l'action emploi d'un BE dans les clubs représente le budget de 1,2 salarié), nous avons organisé des réunions territorialisées pour informer les clubs qui avaient rempli un dossier l'année dernière.

Documentations, vidéo-projection et surtout communication directe avec les élus chargés de l'emploi au CD62TT, ont permis à dix huit clubs de rendre un dossier conforme aux exigences imposées.

(le dossier que les clubs doivent rendre au CD62TT ne diffère quasiment pas du dossier C.N.D.S. traditionnel, mis à part quelques éléments spécifiques du Tennis de Table et de l'emploi du salarié du Comité.



Pour les autres dossiers relevant des publics « cibles », 3 clubs ayant rendu un dossier au CD62TT pour l'emploi d'un BE salarié ont également déposé un dossier au C.N.D.S. (Accueil des handicapés, animation quartiers sensibles, développement du sport féminin.....) 8 autres clubs ont déposé un dossier C.N.D.S. pour les mêmes actions.

Des dossiers complémentaires seront demandés pour les structures s'investissant dans l'accompagnement éducatif. La circulaire d'application pour l'année scolaire 2009/2010 n'étant pas encore parvenue dans les services décentralisés.

Souhaitons que les dossiers du Tennis de Table soient pris en compte pour nous aider à développer notre discipline qui doit se tourner vers l'action sociale du sport, jusqu'à la reconnaissance officielle de nos actions dans « l'utilité sociale ».

Michel CNOCKAERT a suivi une formation sur l'application informatique « subvention en ligne » pour préparer, rédiger et transmettre les dossiers de demandes d'aides financières par informatique.

Actuellement seul le C.N.D.S. est à l'essai sur l'application, mais d'autres organismes qui aident les structures sportives ou associatives ou les collectivités peuvent indiquer les aides qu'elles peuvent apporter.

Le dossier C.N.D.S. du Comité a été ainsi rédigé de façon traditionnelle et dématérialisé par l'application « subvention en ligne ».

Cette formation a eu lieu dans le collège Jacques Brel à FRUGES et a été dirigée par Yohann CRONU de la D.D.J.S.

Le but de l'application est la dématérialisation du dossier de demande d'aide financière et une collaboration accrue entre l'instructeur et le rédacteur via la passerelle informatique.

Des formations territorialisées vont être mises en place pour les dirigeants de clubs et/ou leurs représentants chargés du dossier C.N.D.S. afin de les aguerrir à l'utilisation de l'outil « subvention en ligne ».

Pour le CD62TT, la formation va débiter par les Membres élus, pour ensuite composer des groupes de formateurs pour les clubs intéressés.

2010 semble être une date importante pour la mise en place de cette nouveauté.



www.subventionenligne.fr

3- LA 2^{ème} ÉTAPE DU GRAND PRIX DES JEUNES DU CREDIT AGRICOLE.

Le samedi 21 mars s'est déroulée la 2^{ème} étape du Grand Prix des Jeunes du Crédit Agricole dans quatre centres du département.

Inter-district	Inscrits	Présents	Absents	% absents	Nbre Tables	Club partenaire
LENSOIS-ARRAGEOIS	158	132	26	16,46%	24	ST LAURENT BLANGY
CALAISIS-AUDOMAROIS	117	95	22	18,80%	20	SAINT OMER
ARTOIS	149	133	16	10,74%	20	DIVION
COTE D'OPALE	128	112	16	12,50%	21	ABCP BOULOGNE
	552	472	80	14,49%	85	

Tous les résultats sont disponibles sur le site du CD62TT (www.cd62tt.com) rubrique « résultats »



Actuellement 645 jeunes joueurs ont participé à au moins une étape du Grand Prix des jeunes du Crédit Agricole.

Nous sommes toujours à plus de 10% d'absents dans cette épreuve promotionnelle, il faut absolument que nous diminuions ce nombre, car la qualité de la compétition est tributaire de cette négligence.

Le Grand Prix des Jeunes du Crédit Agricole est très souvent une première compétition pour les jeunes qui sont accompagnés de leurs parents. La qualité de l'accueil, du déroulement de l'épreuve sont alors fondamentaux pour leur fidélisation.

Des parents qui constatent une inorganisation, pour ne pas dire « un bordel » en début d'épreuve, à cause des très nombreuses absences, ne sont pas enclins à renouveler l'expérience. Ce n'est pas de la faute du Juge-arbitre, qui doit refaire la compétition sur place, mais à la désinvolture et à l'égoïsme de quelques uns.

Ceux là n'ont pas la conscience du mal qu'ils peuvent faire à l'image de notre discipline.

Je sais parfaitement que les dirigeants des clubs mettent en place une communication avec les parents et les jeunes joueurs, et qu'ils sont tributaires de leur bon vouloir, mais c'est vraiment dommage de saboter une épreuve promotionnelle qui devrait apporter une image très positive du Tennis de Table et attirer encore plus de jeunes.

La 3^{ème} et dernière étape se déroulera à SAMER et BOULOGNE-SUR-MER le dimanche 14 juin 2009.



2^{ème} étape GPJ-CA à DIVION



2^{ème} étape GPJ-CA à SAINT-OMER



2^{ème} étape GPJ-CA à BOULOGNE-SUR-MER



4- L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL DES FINALES PAR CLASSEMENT

L'échelon départemental des finales par classement s'est déroulé le dimanche 22 mars 2009 à BULLY-LES-MINES, en collaboration avec le club LE PONGISTE BULLYGEOIS.

La compétition dirigée par les Juges-arbitres Yves RONDEAU et Gérald OLIVARES a regroupé cent vingt quatre joueurs principalement issus du Critérium Fédéral (5 joueurs non inscrits ou exclus du Critérium Fédéral ont souhaité participer en s'acquittant des droits d'inscriptions réglementaires).



Pour la première saison, les tableaux des féminines ont été laissés à la région, où ils ne sont représentées qu'à ce niveau..

Un dysfonctionnement dans les inscriptions de l'épreuve a eu lieu et nous oblige a mettre en place une procédure, certes plus lourde, mais plus sûre pour les inscriptions des joueurs (3 clubs avaient inscrit des joueurs, mais le secrétariat n'a pas reçu les messages).

Un accusé de réception sous forme d'un courrier électronique avec une pièce jointe, sera envoyé par le secrétariat du CD62TT dans les 48 heures ouvrées aux clubs ayant inscrit des joueurs pour une épreuve.

Si après ce délai, le correspondant du club n'a pas reçu l'accusé de réception du secrétariat, il faut qu'il prenne contact téléphoniquement avec le secrétariat.

Avec cette procédure, aucune inscription après les délais ne sera prise en compte.



Tableau E 650 à 899 points		42 participants
1 ^{er}	MERCIER Arnaud	MONTIGNY/GOHELLE
2 ^{ème}	PERRAULT Maxime	BOULOGNE/MER ABCP
3 ^{ème}	GALLAND Vincent	BETHUNE-BEUVRVY ASTT
4 ^{ème}	VERRIER Damien	BILLY MONTIGNY



Tableau G 1100 à 1299 points		24 participants
1 ^{er}	FREVILLE Nicolas	BILLY MONTIGNY
2 ^{ème}	DUFOSSE Jerome	MARCK PPC
3 ^{ème}	GALANT Fabrice	FOUQUIERES/LENS
4 ^{ème}	DESSENNE Maxime	OUTREAU APB



Tableau F 900 à 1099 points		30 participants
1 ^{er}	HECQUE Antoine	BOULOGNE/MER ABCP
2 ^{ème}	QUENU Simon	BOU LOGNE/MER ABCP
3 ^{ème}	DETREZ Remy	ANGRES ALTT
4 ^{ème}	POUCHAIN Julien	LONGUENESSE AL



Tableau H 1300 à 1599 points		28 participants
1 ^{er}	BENBEKHTI Jordan	WINGLES CL
2 ^{ème}	DELOT Aymeric	BOU LOGNE/MER ABCP
3 ^{ème}	BONNAILLIE Franck	CALAIS OAJM
4 ^{ème}	KORDOWIAK Sébastien	AVION TT

8 joueurs par tableau sont qualifiés pour l'échelon régional qui se déroulera le dimanche 3 mai à ROUBAIX (59), les finales nationales se déroulant quant à elles les 20 et 21 juin à TOURS (37).

5- DES FORMATIONS D'ARBITRES ET DE JUGES-ARBITRES

Une session « Arbitre de club » a eu lieu le samedi 21 mars dans les locaux du club de OYE PLAGE. 3 garçons et 1 fille ont suivi cette formation, voici le ressenti d'un stagiaire.



Les stagiaires du TT OYE-PLAGE

« Ce Samedi 21 Mars 2009 s'est déroulée une formation d'arbitre de club à OYE-PLAGE.

Malgré un faible nombre de participants (4 joueurs du club Local), Yves RONDEAU nous à fait l'honneur de sa présence pour assurer cette formation.

Les 4 stagiaires étaient :

- Renaud VANDAELE
- Fabrice DEMANDRILLE
- Jennifer JACQUART
- Antoine REZENTHEL

Après avoir présenté son « parcours pongiste » et le déroulement de la session de formation, Yves RONDEAU a commencé par expliquer l'importance de vérification de son matériel et de sa tenue par un arbitre. Question de respectabilité...

Ensuite les « obligations » d'un arbitre vis-à-vis des règles fondamentales telles que l'entrée dans l'aire de jeu, l'arrivée des joueurs, le tirage au sort, le début de partie, les services, Etc.... Sans oublier quelques blagues et anecdotes qu'Yves dispense dans la bonne humeur.

Une photo du groupe a été prise lors d'une des deux pauses qui ont permis à tout le monde de souffler un peu.

Puis ce fut le moment du Q.C.M. pour vérifier les acquis, avec un résultat de 3 reçus sur 4 (seul Antoine échoua de peu).

A l'issue du test Yves a distribué le manuel de l'arbitre de club.

Rendez-vous pour la validation « pratique » et un grand merci à Yves RONDEAU pour sa disponibilité ».



Pour le TTCOP
Fabrice DEMANDRILLE

Simultanément au stage d'arbitre de club, une formation de Juge-arbitre 1^{er} degré, encadré par Thérèse et Bernard TUBACKI, s'est déroulé dans les locaux du club d'ISBERGUES.

Cinq stagiaires ont suivi cette formation très utile pour les clubs ayant une obligation de désigner un Juge-arbitre pour leurs équipes évoluant en R2 et au-dessus.

Cela évite de devoir payer des amendes fédérales et régionales.



Les stagiaires encadrés par les formateurs

BAYART Pierre-Alain	FJEP VENDIN LES BETHUNE
DUHAMEL Eric	MJEP ISBERGUES
LAGOUCHE Pierre	UP INCHY BEAUMONT
RIEFFERS Pascal	FJEP VENDIN LES BETHUNE
VALENTIN Aurélien	FJEP VENDIN LES BETHUNE



Passage de pratique de la fonction d'arbitre. Texte du secrétaire de l'ALTT ANGRES.

« Cinq nouveaux arbitres à l'ALTT Angres »

Le samedi 17 janvier s'est déroulé à la salle Marguerite Yourcenar de Béthune, le Top détection régional.



Cinq licenciés de l'ALTT ANGRES y participaient, non pas comme joueurs, mais pour arbitrer les parties ; en effet, ils passaient la pratique de la qualification d'arbitre.

A l'issue de la journée les cinq postulants se sont vus remettre les diplômes :

d'arbitre départemental pour Louis DEHON

d'arbitre régional pour Morgan Hermant, Medhi MUZELET, Benjamin DEHON et Sylviane DELION.

De Juge Arbitre 1^{er} degré pour Sylviane DELION et Benjamin DEHON.

Les membres du bureau félicitent ces nouveaux diplômés et leurs souhaitent de s'épanouir dans leurs nouvelles fonctions.

Morgan, Medhi, Louis, Benjamin et Sylviane

Dominique DELION

6- LES CHAMPIONNATS DE FRANCE UNIVERSITAIRES DE TENNIS DE TABLE



Les 25 et 26 mars 2009 se sont déroulés les championnats de France Universitaires de Tennis de Table dans la salle Marguerite Yourcenar.

La compétition dirigée par Jean DOUILLY, secondé par Gérald OLIVARES, Michel CNOCKAERT et Denis TAVERNIER a permis à plus de cent quarante joueurs et joueuses issues de 28 universités, de s'affronter pour les titres suprêmes.



Le mercredi 25 était consacré aux championnats par équipes.

Formule originale de 2 joueurs et 1 joueuse en relais jusqu'à 110 points, (comme le CD62TT avait souhaité le faire pour le championnat de fin de saison), a vu la consécration de l'équipe de l'université TAPS MONTPELLIER devant l'ASU LE MANS et l'INSA 1 LYON.

Les équipes des universités régionales terminant à la 6^{ème} place pour l'université STAPS LIEVIN, 7^{ème} place pour l'université STAPS VALENCIENNES et 18^{ème} pour l'université LILLE 2.



Le jeudi était consacré aux épreuves individuelles et doubles.

Après l'exclusion de la tête de série n°1 en fille, pour retard, les poules ont commencé et les tableaux se sont déroulés sans problème particulier.

Résultats :

Simple Messieurs :

- 1^{er} **WEHKING Lennart** - STAPS MONTPELLIER
2^{ème} **GUAN Wei jing** - AS ROUEN CLUB

Demi-finalistes :

- SURAND Etienne** - ASU LE MANS
MONGA Adrien - U Paris 5

Simple Dames :

- 1^{ère} **KOLAROVA Nina** - STAPS MONTPELLIER
2^{ème} **ZANARDI Marine** - U GRENOBLE

Demi-finalistes :

- Lindmae Karin** - U Bordeaux 2
Phai Pang Laurie - U Paris 5

Double Dames :

- 1^{ère} **HANFFOU Sarah / PHAI PANG Laurie** - U PARIS 5
2^{ème} **CLAVIER E / BOUILLY E** - ASU Le MANS
Demi finalistes :
FOIX-CABLE Mathilde / LEGAY Marion - INSA LYON
HOREAU Ingrid / DESTOMBES Marine - U LILLE 2

Double Messieurs :

- 1^{er} **WEHKING Lennart / MOLIN N.** STAPS MONTPELLIER
2^{ème} **PAULT J. / MARO A.** - P.U. leonard de VINCI
Demi finalistes :
SURAND E. / PETIOT M. - ASU Le Mans
DESBRUYERES C. / PASQUIER J. - ASU F. Rabelais

Double Mixte

- 1^{er} **GUAN W.J. / WANG Z.** - AS ROUEN U CLUB
2^{ème} **LEROY B. / ODRY M.** - ASU ORLEANS
Demi-finalistes :
COMBESQUE A. / LINDMAE K. - U Bordeaux 2
GUYADER A / LENNON E - UBO Brest





Ville de BEUVRY

Très belle compétition, avec un plateau très relevé et de très beaux championnes et champions.

Un partenariat très important a été organisé autour du Sport Universitaire représenté par Xavier CLEMENT, de la FTTT par Béatrice PALIERNE, de la Ligue du Nord/Pas-de-Calais par Georges TYRAKOWSKI, du Comité du Pas-de-calais par Michel CNOCKAERT, du club de BETHUNE-BEUVRY par Patrick FOURNIER et de la ville de BEUVRY qui a offert le pot de l'amitié aux participants.



7- LE TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTÉ

Un courrier du Ministre de la santé et des sports signé du Directeur des sports a fait très plaisir à nos amis du sport adapté.

Par ce courrier, la Ministre annonce le classement « haut niveau » de 5 sports adaptés :

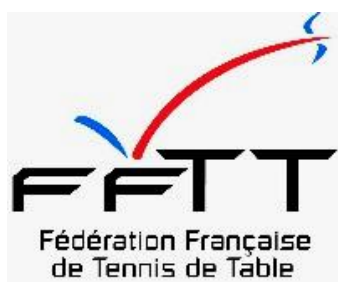
- ATHLETISME,
- BASKET-BALL
- FOOTBALL
- NATATION
- TENNIS DE TABLE

Il est également rappelé que seules les disciplines reconnues « haut niveau » peuvent participer aux Jeux Olympiques.

Le Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table se réjouit de cette avancée qui n'est que justice rendue à ces sportifs.



8- LA RÉFORME DES CLASSEMENTS POUR LA SAISON 2009/2010.



A partir de la saison 2009/2010 :

Le sigle NC « NON CLASSE » n'existe plus.

La différence de points attribués lors de la première licence d'une fille (300 points) ou d'un garçon (650 points) n'existe plus.

Tous les joueurs prenant une première licence à la FFTT auront 500 points qu'ils soient filles ou garçons.

L'identification du classement :

Jusqu'à 2000 points, le classement sera celui des dizaines du chiffre indiquant le nombre de points du joueur ou de la joueuse.

5	500 points (ex Non classé) à 599 points	14	1400 points à 1499 points
6	600 points à 699 points	15	1500 points à 1599 points
7	700 points à 799 points	16	1600 points à 1699 points
8	800 points à 899 points	17	1700 points à 1799 points
9	900 points à 999 points	18	1800 points à 1899 points
10	1000 points à 1099 points	19	1900 points à 1999 points
11	1100 points à 1199 points	20	2000 points jusqu'aux numéroté(e)s.
12	1200 points à 1299 points		
13	1300 points à 1399 points		

Avantage :

Facilité pour reconnaître la valeur d'un joueur : 17 on sait qu'il a de 1700 points à 1799 points.

Inconvénient :

Le problème qui se pose est la conversion des points des filles qui débutaient à 300 points et qui maintenant débutent à 500 points, donc meilleur classement qu'une joueuse qui a déjà gagné des points (qui est actuellement à 450 points par exemple).

Les joueuses dans ce cas vont se voir attribuer un nombre de points pour compenser l'augmentation du seuil des « ex non classées ».

Cette réforme et bien d'autres sujets seront abordés lors des « Réunions des capitaines » en septembre prochain.

Souhaitons qu'une pause stabilise nos règlements car ces changements incessants commencent à déstabiliser nos pratiquants.

9- MAIS OU SE TROUVE LA COMPÉTENCE « SPORT » DANS LES MEANDRES MINISTERIELS ?



Après avoir eu son propre ministère, celui de la **JEUNESSE ET DES SPORTS**, il a été ajouté la VIE ASSOCIATIVE pour devenir le **MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**. Nos actions sportives devaient créer des liens dans nos communes et villages et le sport devait être un vecteur de la vie associative communale.



Puis, la jeunesse et les sports sont devenus une composante du ministère de la santé **MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**, nos actions devaient être empreintes de la notion de santé (lutte contre le dopage, les addictions sous toutes ses formes et développer le « sport santé » (lutte contre la sédentarité, l'obésité.....)



Ensuite, le logo de notre Ministère nous indiquait : **MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE** avec un **SECRETARIAT D'ETAT AUX SPORTS, A LA JEUNESSE ET A LA VIE ASSOCIATIVE**.



Aujourd'hui, le sport fait toujours partie intégrante de la santé, mais il est dissocié de la JEUNESSE et de la VIE ASSOCIATIVE **MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS**, avec un secrétariat aux sports.

La Jeunesse et la vie associative étant de la compétence d'un **HAUT COMMISSAIRE A LA JEUNESSE**.

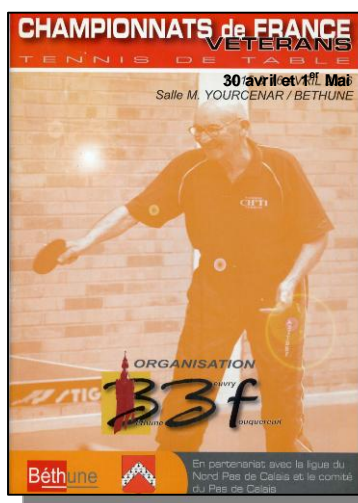


Le bureau de la communication du Secrétariat d'Etat aux Sports et du Haut Commissariat à la Jeunesse nous informe de la création du site Internet institutionnel du haut commissaire à la jeunesse : www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr. Ce site couvre désormais les missions « jeunesse » et « vie associative ». De fait, le site www.jeunesse-sports.gouv.fr sera désormais consacré uniquement à la mission « sports ». L'intitulé « jeunesse-sports » n'étant plus approprié à sa fonction, ce dernier devient www.sports.gouv.fr.

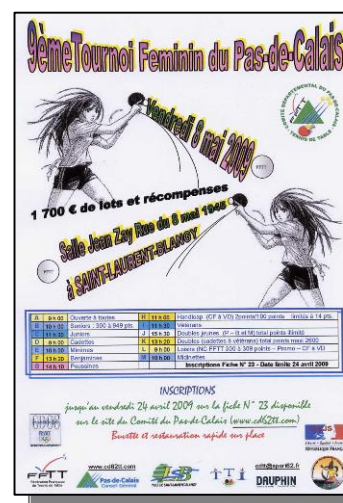


10- NOS RENDEZ-VOUS POUR LE MOIS D'AVRIL 2009

2	Réunion du Bureau du CD62TT à HELFAUT
4	Championnat des jeunes
5	12 ^{ème} journée du championnat départemental
11	Championnat des jeunes
11	Passage de grade de la méthode Française Raquette d'argent
A partir du 19	Vacances scolaires de printemps
20 au 22	Stages dans les pôles de formation
27 au 29	Regroupements du Groupe de Détection
30 et 1 ^{er} mai	Championnats de France des Vétérans à BETHUNE-BEUVRY



**9^{ème} Tournoi Féminin du Pas-de-Calais
Le 8 mai 2009
à SAINT-LAURENT-BLANGY**



VENEZ NOMBREUX A LA SALLE MARGUERITE YOURCENAR ENCOURAGER LES REPRESENTANTS DU NORD/PAS-DE-CALAIS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DES VETERANS LES 30 AVRIL ET 1^{ER} MAI 2009.